



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division des personnels de
l'enseignement primaire

DPEP 1
Affectations-Mouvement-
Remplacement-Instances

2019-2020

Affaire suivie par
Viviane BEGUE

Téléphone
0262 48 13 59
Fax
0262 48 12 31
Courriel
aac1d@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Saint-Denis, le 09/09/2019.

Le recteur

à

Mesdames et messieurs les inspectrices.eurs de
l'éducation nationale chargé.e.s d'une
circonscription du 1^{er} degré

Mesdames et messieurs les principales.aux de
collèges

Mesdames et messieurs les directrices.eurs
adjoint.e.s de SEGPA

Mesdames et messieurs les enseignant.e.s du 1^{er}
degré public

CIRCULAIRE N°21

Objet : appel à candidatures pour les postes à profil – troisième campagne - rentrée scolaire 2019.

Note : fiches de postes à consulter sur l'application « GAC »

J'ai l'honneur de vous informer des modalités de candidatures sur les postes à profil de professeur.e des écoles, listés ci-dessous, pour la rentrée scolaire 2019.

Adjoint.e à la direction d'une école de plus de 550 élèves en éducation prioritaire

RNE	Nom établissement	CIRCONSCRIPTION	Chef.e d'établissement	Qté
9740363B	Jean Paul Sartre	SAINT PIERRE 1	HAIM Dominique	1
9740364C	Pablo Picasso	SAINT PIERRE 1	HAIM Dominique	1
9741259A	Les Lilas	SAINT DENIS 3	CANTALIA TEGALI Marie-Nadège	1



2/3

Conseiller.ère pédagogique numérique pour le 1^{er} degré à rayonnement académique

RNE	Nom établissement	Service	IEN	Qté
9741078D	RECTORAT	DANE NORD	MILLET François	1

I – Participation

Peuvent faire acte de candidature :

- les enseignant.e.s affecté.e.s à titre définitif,
- les enseignant.e.s affecté.e.s à titre provisoire en 2019-2020,
- les enseignant.e.s ayant obtenu une mutation dans le département pour la rentrée 2019,
- les enseignant.e.s qui sollicitent une réintégration à la rentrée scolaire 2019.

II – Modalités de recrutement

Des entretiens sont organisés afin de rechercher la plus grande adéquation entre le profil du poste et les compétences détenues par les candidat.e.s. Au travers de cet entretien, sont notamment vérifiées les motivations des enseignant.e.s et leur perception de la fonction compte tenu des caractéristiques et des astreintes de poste.

Le recueil des candidatures et le recueil des avis des IEN se font via l'application « GAC » accessible exclusivement à <https://portail.ac-reunion.fr/gac>

La campagne de saisie est prévue du 09/09/2019 à 15H00 au 15/09/2019 à 23H59

Toute candidature non formulée via cette application ne sera pas prise en compte.

II – Calendrier

09 au 15 septembre 2019	Saisie des candidatures
16/09/19	Transmission des listes de candidat.e.s aux inspecteurs.trices
16 au 17 septembre 2019	Saisie des avis par les IEN
18 au 19 septembre 2019	Instruction des dossiers par la DPE
20/09/19	Tenue des commissions d'entretien

La convocation à l'entretien **sera envoyée par courrier électronique dans la boîte aux lettres i-prof de chaque candidat.**

Il est donc nécessaire de consulter régulièrement votre boîte i-prof.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser vos demandes à la DPEP par mail à l'adresse aac1d@ac-reunion.fr



3/3

III – Effets éventuels sur la rémunération

Il appartient aux candidat.e.s de se rapprocher de leur service gestionnaire (DPEP) pour toute information relative au régime indemnitaire éventuel attaché à l'exercice des fonctions auxquelles ils postulent.

En raison des difficultés liées à l'organisation du service, les personnels occupant des postes à profil, ne peuvent bénéficier des dispositions relatives à l'exercice des fonctions à temps partiel. Un.e candidat.e retenu .e sur un poste à profil qui dépose une demande de temps partiel à la rentrée 2019 perd le bénéfice de ce poste.

La présente circulaire devra être portée à la connaissance de l'ensemble des enseignant.e.s du 1^{er} degré en fonction dans votre établissement, y compris ceux qui se trouvent en position d'absence régulière.

Pour le recteur et par délégation
le secrétaire général adjoint

signé

Pierre Olivier SEMPERE